



Licence Mathématiques et informatique appliquées aux SHS

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Mathématiques et informatique appliquées aux SHS. 2010, Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales. hceres-02035439

HAL Id: hceres-02035439

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035439>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE CHARLES-DE-GAULLE LILLE 3
N° demande : S3100017633
Domaine : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Mention : MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Appréciation générale :

La licence Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales est pluridisciplinaire (MIASHS). Elle associe quatre disciplines des sciences humaines et sociales (Sciences économiques, Sociologie, Psychologie, Sciences de l'information et sciences du langage) avec des outils de formalisation des mathématiques et de l'informatique. L'accent est mis sur l'approche formalisée de ces disciplines. La licence se décompose en quatre parcours en L3 : Sociologie, Mathématiques appliquées et sciences économiques, Sciences de l'information et sciences du langage, et Sciences du comportement et de la cognition. Elle s'organise autour d'un tronc commun progressif sur les six semestres (de S1 à S6) regroupant les matières relevant de la formation méthodologique à savoir les mathématiques, l'informatique et l'anglais scientifique. Une discipline majeure correspondant au parcours est à choisir ainsi qu'une mineure dès le semestre S1. La part relative des enseignements de spécialité croît au cours de la licence. Les enseignements dispensés en mineure facilitent les changements de parcours éventuels en cours de licence tout en renforçant l'aspect pluridisciplinaire de la mention. La spécialisation progressive des étudiants et les passerelles entre les parcours favorisent la mobilité des étudiants.

Le pilotage de la licence est assuré par un responsable de la mention, des responsables de parcours et des responsables de spécialités, permettant à cette licence pluridisciplinaire d'exister et d'être complémentaire à d'autres licences de Lille 3.

Les compétences demandées aux étudiants sont clairement identifiées aux niveaux disciplinaire et interdisciplinaire avec un mode d'évaluation favorisant la mobilisation conjointe de compétences techniques, méthodologiques et disciplinaires.

Un dispositif d'aide à la réussite a été mis en place avec un accompagnement des étudiants : aide à l'orientation en master, repérage des étudiants en difficulté (et signature d'un contrat réussite), accueil des étudiants de première année... Les réorientations et les passerelles possibles sont nombreuses aussi bien au sein de la licence que vers d'autres licences de Lille 3.

Cette formation permet aux étudiants de progresser dans une licence pluridisciplinaire par une spécialisation progressive permettant l'accès à de nombreux masters. Cette licence générale ne prévoit pas de sortie professionnelle.

Les points les plus forts :

1-	Originalité de la pluridisciplinarité de la mention qui est très bien positionnée dans l'offre régionale de formations et complète des formations offertes à Lille 3.
2-	Spécialisation progressive au sein d'une mention pluridisciplinaire avec de nombreuses passerelles permettant l'accès à plusieurs masters.
3-	Attention particulière donnée aux apports méthodologiques et disciplinaires.

Les points les plus faibles :

1-	Peu de liens avec le monde professionnel aussi bien au niveau des enseignants, des enseignements que des débouchés.
2-	Un processus d'aide à la réussite à renforcer pour pallier le taux d'abandon élevé dès la première année.
3-	

Recommandations :

La réussite, bien que déjà améliorée, pourrait être augmentée avec des groupes de niveaux systématiques, un tutorat généralisé... pour éviter un taux d'abandons élevé dès la première année. Le dispositif d'aide à la réussite pourrait être renforcé par une information à destination des étudiants sur les passerelles et les débouchés de la licence.

Pour mettre en valeur l'originalité de cette licence pluridisciplinaire, il faudrait envisager de clarifier les nombreuses passerelles existantes (manque d'informations quantitatives sur l'effectivité de ces passerelles).

Afin de mieux prendre en compte la recherche de l'insertion professionnelle des étudiants de cette formation et le renforcement nécessaire des partenariats professionnels, ne pourrait-on pas envisager de rendre obligatoires les stages quels que soient les parcours ?

A l'avenir, les informations communiquées dans le dossier devraient être améliorées, notamment sur l'appréciation de l'évaluation des compétences acquises à l'issue de la licence et sur l'internationalisation qui apparaît comme peu développée.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.